



# ASSEMBLEE GENERALE

## DU JEUDI 30 MARS 2017

•

### ► PRESENTS :

| Prénom NOM                   |             | REGION                      |
|------------------------------|-------------|-----------------------------|
| Didier AMIGO                 |             | Midi-Pyrénées               |
| Jacques ARGAUD               | 2 pouvoirs  | Ouest                       |
| Renaud BELLIERE              |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Pierre-Henri BERNARD         |             | Individuel Rhône-Alpes      |
| Hervé BERNARD D'ARBIGNY      |             | Individuel Ile de France    |
| Philippe BOUCHARD            |             | Nouvelle Aquitaine          |
| Nicolas BUAL                 |             | Ile de France               |
| Catherine CARQUEVILLE        |             | Rhône-Alpes                 |
| Michèle CHAZAL               |             | Bourgogne-Lyonnais          |
| Pierre CROCHELET             |             | Ile de France               |
| Alain DELCOURT (PJ)          |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Thérèse DEMANGE              |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| François-Xavier DESERT       |             | Nouvelle Aquitaine          |
| Jean-François DESNOS         |             | Ouest                       |
| Jean-Pierre DEVAUX           | 9 pouvoirs  | Individuel Centre           |
| Jean-Marc DHOUILLY (SG)      |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Daniel GERMOND               |             | Individuel Centre           |
| Isabelle GRIMMER             |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Jean-Marie GUILLOU           |             | Individuel Ile de France    |
| Michel JEMMING (P)           | 25 pouvoirs | Alsace                      |
| Claude LE BIGOT              |             | Ile de France               |
| Martial LE BOUËDEC           |             | Ouest                       |
| Jean-Luc LEGRAND             | 2 pouvoirs  | Ouest                       |
| Jean-Jacques LIEN (7)        |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Francis LONGUEPEE            | 1 pouvoir   | Ile-de-France               |
| Jean-Charles LOPEZ DE MUNAIN |             | Nouvelle Aquitaine          |
| Jean-Xavier LOURDEAU         |             | Ile de France               |
| Pascal MEIGNEN               |             | Ouest                       |
| Xavier MENARD                |             | Ouest                       |
| Mireille MOUSSY              | 1 pouvoir   | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Pierre ORINS                 |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Bertrand PASCAREL            |             | Ile de France               |
| Céline PETREAU               |             | Nouvelle Aquitaine          |
| Michel PONTAILLER            |             | Individuel Centre           |
| Françoise RIEU-MOUNJE (SGa)  | 1 pouvoir   | Languedoc-Roussillon        |
| Philippe RIVOIRARD           |             | Ile-de-France               |
| Gilles ROBIN                 |             | Ouest                       |
| Jean-Marie ROUVRAY           | 2 pouvoirs  | Individuel Centre           |
| Eric SCHNELLER               |             | Ouest                       |
| Sophie SOULIER               |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Lin TANKE GUIMEJA            |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Sylvie THIENOT               |             | Ile-de-France               |
| Chahrazad TOMA VASTRA (PC)   | 3 pouvoirs  | Ile-de-France               |
| Bernard VAYSSIERE            |             | Aquitaine                   |
| Tony VELGE                   |             | Nord-Pas-de-Calais-Picardie |
| Philippe WITT                | 7 pouvoirs  | Midi-Pyrénées               |

Soit 46 présents, dont 1 honoraire et 3 nouveaux membres = 42 membres à voix délibérative.

## ► ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Michel ADAM (pouvoir à Jemming), Philippe ALBINET (p. à Jemming), Alain ALEXANDRE (p. à Jemming), Michel ALLUITTE (p. à Dhouailly), Jean-Louis BELLIER (p. à Jemming), Marie-Cécile BENMUSSA BOUAZIZ (p. à Schneller), Catherine BERGER VILLAAMIL (p. à Legrand), Marie-Thérèse CAYZAC-BENEZECH (p. à Jemming), Philippe CHARLET (p. à Dhouailly), Véronique CHORON-PELLICIER (p. à Jemming), Nadine CLAUDE (p. à Jemming), Jean-Pierre CLERC (p. à Vayssière), Gérard COULOMBEL (p. à Jemming), Joël DE COOMAN (p. à Jemming), Bertrand DANIEL (p. à Jemming), Régis DEHAYS (p. à Jemming), Philippe DEMAILLY (p. à Dhouailly), Thierry FRANCK (p. à Longuépée), Maurice FREY (p. à Jemming), Michel GALAVIELLE (p. à Witt), Bruno GELI (p. à Jemming), Valérie GOBYN (p. à Jemming), Jean-Luc GUFFROY (p. à Jemming), Jean-Marc GUILLET (p. à Jemming), Didier HERNANDEZ (p. à Witt), Elian INISAN (p. à Witt), Franck KAFTAN (p. à Vayssière), José KHORSI (p. à Jemming), Joseph-Jean LABADIE (p. à Vayssière), Xavier LALIEU (p. à Dhouailly), Dominique LAVOLÉ (p. à Jemming), Guy LE GUERN (p. à Legrand), Nathalie LE SCANF (p. à Argaud), Martine LIEN-BOWANTZ (p. à Dhouailly), Daniel MARIEN (p. à Dhouailly), Quitterie MARQUEZ (p. à Witt), Cristiana MILEA (p. à Moussy), Philippe MONTLAUR (p. à Witt), Daniel PALLOTTA (p. à Jemming), Patrick PARTOUCHÉ (p. à Dhouailly), Gisèle PATRIARCA (p. à Dhouailly), Christophe PETIT (p. à Dhouailly), François PINAULT (p. à Jemming), Jean-Pierre PISSARRA (p. à Jemming), Jacques PORTE (p. à Jemming), Jean-Christophe POTEZ (p. à Jemming), Alain RIGUAL (p. à Witt), Daniel RUET (p. à Jemming), Virginie SOUDAN (p. à Argaud), Francis STOLTZ (p. à Schneller), Michel TAILLANDIER (p. à Jemming), François YHUEL (p. à Jemming), Jean ZACHAREWICZ (p. à Rieu),

*Précisions importantes : Les pouvoirs en blanc ont été attribués au président. Ne sont pris en compte que les pouvoirs délivrés nominativement à un membre actif présent physiquement à l'assemblée et signé de la main de celui qui donne pouvoir : ont ainsi été écartés le pouvoir de Richard ASSERAFF donné à Alain ALEXANDRE, celui de Michel BARRIOS LACOMA donné à Pascale LE GALL, ceux de Philippe BERGES et Michel WOLFF à Claude BUCHER, celui de Jean-Baptiste CARRERE à Guillaume de MONTRICHARD, celui de Hicham EID à Alain KUMMER, celui de Frédéric LANGLOIS à Quitterie MARQUEZ, celui de Daniel REGNAULT à Christian DAUDRÉ qui étaient absents. Les nouveaux membres inscrits en 2017 n'ont pas de voix délibérative.*

Soit 53 pouvoirs donnés à des membres à voix délibérative présents.

## ► OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Président, Michel JEMMING, accueille les membres de l'assemblée, les remercie de leur présence, et déclare ouverte l'Assemblée générale 2017 du CNEAF.

## ► DECOMPTE DES POUVOIRS ET VERIFICATION DU QUORUM :

Le Règlement intérieur précise en son article 5.1.2.A que l'assemblée ne délibère que si le quart de ses membres, présents ou représentés, est réuni. A l'ouverture de l'Assemblée générale, les membres ayant voix délibérative, c'est à dire les membres actifs (hors honoraires) à jour de la cotisation 2016 sont au nombre de 212. Le quorum est donc fixé à 54 membres présents ou représentés.

**Le décompte des présents actifs (42) et des pouvoirs valides (53) fait apparaître un total de 95.** Le quorum est donc largement atteint. L'Assemblée peut valablement délibérer.

## ► APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO 2016 :

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2016 est approuvé à l'unanimité, sans observation.

## ► RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL :

Le secrétaire général, Jean-Marc DHOUAILLY, donne lecture du rapport d'activités du collège national et des collèges régionaux :

### ► MEMBRES 2016 :

*Au 31 décembre 2016, nous étions en principe 221 membres, dont 6 membres honoraires, mais 9 cotisations<sup>1)</sup> sont restées impayées à ce jour (dont plusieurs démissions tardives), ce qui ramène le nombre réel de membres à 212.*

*Compte tenu des nouvelles demandes d'adhésion, des démissions et radiations, nous sommes potentiellement 234 à la date de la présente AG, dont 8 membres honoraires (sous réserve du paiement des cotisations).*

### ► REUNIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

*Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois :*

- le 28 janvier 2016 ;
- le 31 mars 2016 (en marge de l'AGO)
- le 13 octobre 2016.

*Le Bureau s'est réuni 3 fois :*

- le 09 juin 2016 ;
- le 30 mars 2016 (en marge de la conférence des régions) ;
- le 05 décembre 2016.

### ► ASSEMBLEE GENERALE 2016 :

*Lors de cette assemblée, ont été proclamés les résultats des élections au conseil d'administration. Ont été élus ou réélus :*

- en Ile de France, Cristiana MILEA ;
- en Nord-Pas-de-Calais-Picardie : Renaud BELLIERE et Jean-Marc DHOUAILLY ;
- en Individuels : Michèle CHAZAL, François-Xavier DESERT et Michel PONTAILLIER.

*Le nouveau conseil d'administration s'est ensuite réuni afin d'élire un nouveau trésorier pour deux ans (jusqu'à l'AGO de 2018). Jean-Jacques LIEN, trésorier adjoint élu en 2015, a été élu au poste de trésorier.*

*(RAPPEL : En principe, Xavier LALIEU était en fin de mandat à l'AG 2015, mais en l'absence de volontaire, il avait accepté de conserver exceptionnellement la fonction de trésorier jusqu'à l'AG 2016. Jean-Jacques LIEN avait été désigné comme trésorier adjoint).*

*Postérieurement à l'AGO, le conseil d'administration a élu Xavier LALIEU comme trésorier adjoint pour seconder Jean-Jacques LIEN.*

*Au cours de cette assemblée générale, les décisions votées par le conseil d'administration ont été entérinées, notamment :*

- la modification de l'article 3.1.1.I du règlement intérieur.

### ► LES TABLES-RONDES NATIONALES TECHNIQUES ET JURIDIQUES :

*Chahrazad TOMA VASTRA, Chargée de mission des TRNTJ, a organisé en 2016 quatre tables rondes (avec une moyenne de 65 participants, contre 55 en 2015 et 41 en 2014, ce qui confirme une nette progression de l'intérêt pour ces tables rondes) :*

- 152<sup>ème</sup> TRNTJ le 28 janvier (76 personnes) : Acoustique et impropriété à destination.
- 153<sup>ème</sup> TRNTJ le 31 mars (45 personnes) : L'architecte de copropriété – missions et responsabilités.

<sup>1)</sup> Il y a en fait 10 cotisations impayées, mais cela comprend celle de JP LECONTE qui a payé le CREA-O, lequel n'a pas reversé la cotisation nationale.

- 154<sup>ème</sup> TRNTJ le 10 juin à l'Ecole nationale de la magistrature à Bordeaux (78 personnes) : Reconnaissance et diagnostic des structures existantes.
- 155<sup>ème</sup> TRNTJ le 13 octobre (63 personnes) : Les règles de déontologie au regard de l'expert conseil.

Tous les comptes rendus de ces TRNTJ sont téléchargeables sur le site [cneaf.fr](http://cneaf.fr).

#### ► LA CONFERENCE DES REGIONS :

Le mercredi 30 mars 2016, la veille de l'AGO, sous l'impulsion de Michel JEMMING, se sont réunis en présence du bureau les présidents animateurs des collèges régionaux, afin de partager leurs expériences.

Le collège régional Aquitaine, qui était quasiment moribond à cette date, a retrouvé la santé depuis, sous l'impulsion de Bernard VAYSSIERE et avec l'aide du bureau national qui a délocalisé la 154<sup>ème</sup> TRNTJ et une formation à Bordeaux en juin. Le collège Nouvelle Aquitaine est né ; il compte à ce jour 18 membres.

C'est l'occasion de rappeler que chaque collège régional dispose d'un accès au site Internet, via un correspondant désigné qui peut y déposer tous renseignements utiles sur les activités locales, agenda, compte rendus, ...etc.

#### ► LES ACTIVITES REGIONALES :

Sont parvenues au secrétariat, les informations suivantes :

- En région Alsace :
  - Les collège d'Alsace organise des réunions dites "Expert-café", gratuites, d'accès libre, suivies sans obligation d'un déjeuner, qui réunissent dans un lieu différent à chaque fois des experts construction, des avocats et parfois des magistrats :
    - le 03 juin au Laboratoire BPE à Dimbsthal, sur le thème "scruter le béton" (procédés de diagnostic et d'analyse des bétons).
    - le 28 octobre à la Brasserie de la Bourse à Strasbourg, sur "le renfort des maçonneries et bétons par les procédés Freyssinet, notamment dans l'optique de la correction sismique".
- En région Ile-de-France, le "bistrot-expert" réunit chaque premier mardi du mois (sauf en août) des experts et des magistrats. Il y a à chaque réunion entre 12 et 20 participants.
- En région Languedoc-Roussillon : Le CREA organise, dans une des trois villes du secteur géographique, des "points actu" (2 ou 3 par an), rencontres autour d'un thème présenté par un trio composé d'un professionnel de l'architecture et expert, d'un professionnel du droit et d'un technicien praticien dans le domaine considéré. La participation est gratuite pour les membres du collège, payante pour les autres, les rencontres étant ouvertes à tous et notamment aux architectes. Un pot amical clôture les rencontres.
  - 21 avril : Les membres ont tenu leur assemblée générale, qui a été suivie du "point actu n°3" sur le thème de « l'humidité dans le bâtiment » avec 16 participants.
  - 20 octobre : Le "point actu n°4" sur le thème de « l'isolation thermique – Impact sur les maisons d'hier d'aujourd'hui et de demain – responsabilités des maîtres d'œuvre et entreprises » avec 20 participants.

Des invitations au congrès ont été diffusées auprès des magistrats des cours d'appel des TGI, des TI, et du TA, et auprès des experts de la section bâtiment.

- En région Midi-Pyrénées : Le collège régional se réunit généralement le dernier mercredi du mois. Il s'est réuni 7 fois dans l'année 2016, avec 10 à 15 participants. Ces réunions sont l'occasion de discuter sur des cas d'expertise et de partager les nouvelles du CNEAF. Cette année pas de rendez-vous jurisprudentiel, qui a été reporté début 2017.
- En région Nord – Pas-de-Calais / Picardie, le traditionnel colloque annuel a eu lieu le 19 mars 2016 sur le thème « Histoires d'eaux », avec la présence de 33 collégiens, 20 avocats, 5 experts non collégiens, 1 magistrat, et la participation de Michel KLEN de la MAF. Le colloque a été suivi d'un déjeuner regroupant 30 personnes.

Outre les réunions régulières du bureau et du conseil d'administration, les réunions mensuelles de l'ensemble du groupe se sont poursuivies, à la MAV ou au CAUE, ou à l'occasion d'une visite extérieure. En moyenne 25 collégiens assistent à ces réunions, à l'issue desquelles un collégien volontaire offre le pot :

- 12 janvier : C'était « La fête à Pierrot » Nous avons fêté les 90 ans de notre mammouth, Pierre PROD'HOMME, dans un bar du jardin des Géants.
  - 16 février : Préparation du colloque consacré aux « Histoires d'eaux ». Questions diverses des collégiens.
  - 26 avril : AGO, élection du nouveau président-animateur régional, déjeuner dans un restaurant du Parc Barbieux et visite commentée de la Villa Cavrois à Croix (Robert Mallet-Stevens). En marge de cette AGO, un concours de photos d'expertise avait été organisé par Daniel Marien, avec remise des prix lors du repas.
  - 17 mai : Thème : « les parasites du bois – insectes et champignons », avec la participation de la société VALMI, société de traitement des bois et de l'humidité.
  - 21 juin : Thème : « le cuvelage et ses différentes techniques » avec l'intervention de la société ETANDEX.
  - 13 septembre : Passage de témoin entre l'ancien président, Philippe LEGROS, et le nouveau, Jean-Marc DHOUAILLY, au cours d'une cérémonie suivie d'un cocktail où 26 avocats, 23 collégiens et 5 experts non collégiens étaient présents, ainsi que le président de la chambre "construction" de la cour d'appel de Douai.
  - 18 octobre : Thème : « Le comportement hygrothermique d'un logement – outils de mesure et bonnes pratiques », avec l'intervention de deux ingénieurs de la société IMPACT QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE.
  - 13 décembre : Thème : évolution récente de la jurisprudence. Présentation très claire et bien documentée des évolutions par Me LORTHIOIS, avocat au barreau de Lille. Débats et questions des collégiens.
- La région Nouvelle Aquitaine, qui n'était pas encore créée, a accueilli à Bordeaux deux formations, les 07, 08 et 09 juin, dans les locaux du CROA, une réunion de bureau le 9 juin, et ensuite, les 10 et 11 juin, la 154<sup>ème</sup> TRNTJ à l'Ecole Nationale de la Magistrature. C'est Bernard VAYSSIERE qui a organisé cette délocalisation, ainsi que la visite de la toute nouvelle Cité du Vin, et, le samedi, une ballade en bateau sur le bassin d'Arcachon, avec dégustation d'huîtres.

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 16 septembre 2016, regroupant 17 membres ou futurs membres, et cette assemblée a élu un nouveau bureau, dont Philippe BOUCHARD est le président.

— La région Ouest (ex-Bretagne/Pays de Loire), a organisé le 5 février 2016 à l'Ecole des Avocats du Grand Ouest un colloque sur le thème « les délais en expertise civile vus par le juge, l'avocat et l'expert », 105 participants, dont 20 collégiens, 38 non collégiens et 47 avocats.

D'autres rencontres ont également eu lieu :

- le 13 janvier 2016 : à Rennes, réunion de préparation de la table ronde nationale portant sur l'acoustique avec Me GARNIER, Me GROLEAU et M. Yves HERNOT, acousticien. Cette table ronde a eu lieu le 28 janvier à Paris.
- le 15 janvier 2016 : au TGI de Saint-Malo, préparation du colloque sur les délais en expertise, avec le président du TGI, Me GREMAR et Me CHELIN.

- le 5 février : à Rennes, assemblée générale du CREA-O, suivie du colloque régional sur les délais en expertise (voir ci-dessus).
- le 14 avril : à Rennes une rencontre avec la société URETEK en préparation d'une réunion à thème.
- le 13 juin : une réunion sur la médiation.
- le 15 décembre : réunion à thème : « les reprises en sous-œuvre dans le bâtiment », en partenariat avec l'Ecole Des Avocats du Grand Ouest, l'Union syndicale géotechnique, URETEK, SOLTECHNIC. 83 participants dont 17 collégiens, 26 non collégiens et 40 avocats.

Par ailleurs, le CREA a commencé à préparer le 49<sup>ème</sup> congrès, ce qui suppose des rencontres en groupes restreints et des contacts avec les établissements locaux.

- En région Rhône-Alpes : Les collégiens se réunissent le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois.
  - le 14 janvier : au TOUVET, débats autour de questions d'expertise.
  - le 11 février : au TOUVET, un résumé de la TRNTJ sur l'acoustique a été présenté, suivi d'un débat sur des questions d'expertise.
  - le 14 avril : à GRENOBLE, résumé de l'assemblée générale de la compagnie (27 mars), résumé de la conférence des régions (30 mars), retour sur la TRNTJ à propos de la copropriété, questions diverses d'expertise.
  - 12 mai : au TOUVET, débats autour de questions d'expertise.
  - 18 juin : à LIEU DIEU, journée de présentation et de maniement d'OPALEXE.
  - 11 juillet : matinée de travail au TGI de GRENOBLE avec Mme Edwige WITTRAND, Présidente du TGI.
  - 12 septembre : à ANNECY, planning des réunions, informations sur OPALEXE, présentation du congrès à Paris, questions diverses d'expertise.
  - 8 décembre : à CHAMBERY, informations sur OPALEXE, questions diverses d'expertise.

#### ► LE CONGRES DE PARIS et LE 50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE :

Le 48<sup>ème</sup> congrès du CNEAF s'est déroulé à PARIS, dans la Grand'Chambre de la Cour de cassation, le 08 novembre 2016, sur le thème « Architecture, Technique, Justice – 50 ans d'évolution», avec de nombreux intervenants de qualité.

Il s'est poursuivi le soir même par la visite commentée de l'Opéra de Paris (de Charles Garnier), et par un dîner de gala au restaurant de l'Opéra (d'Odile DECQ) auquel ont participé 146 personnes.

Le samedi par la visite de la Philharmonie de Paris (de Jean Nouvel), et de l'auditorium de la Cité de la musique (de Christian de Portzamparc) a rassemblé 59 personnes, et s'est achevé par un déjeuner au "Bœuf couronné" pour 39 personnes.

Cette année, le congrès est déficitaire, mais c'était attendu, compte tenu des dépenses exceptionnelles du 50<sup>ème</sup> anniversaire, et de l'absence de recettes d'exposants.

Au total, 210 personnes ont assisté ou participé à ce congrès (dont 161 au congrès lui-même) :

- 102 collégiens (49% des membres) ;
- 29 non-collégiens (architectes, experts, ingénieurs, enseignants, ...) ;
- 5 magistrats ;
- 14 avocats ;
- 8 intervenants (non compris les 3 collégiens intervenants), dont 1 magistrat ;

- 48 accompagnants ;
- 3 collaborateurs.

*La synthèse de ce congrès est en cours de finalisation et sera probablement disponible sous forme de brochure au prochain congrès de Rennes.*

► **LES FORMATIONS :**

- **RAPPEL** : Les formations entraînent souvent de nouvelles adhésions au CNEAF.
- Les formations à l'expertise civile et à l'expertise administrative, assurées par Jacques ARGAUD et Eric SCHNELLER.
  - 26 et 27 janvier à Paris : formation initiale à l'expertise civile : 16 stagiaires.
  - 16 et 17 février à Paris : formation initiale à l'expertise civile : 10 stagiaires.
  - 07 et 08 juin à Bordeaux : formation initiale à l'expertise administrative : 16 stagiaires.
  - 09 juin à Bordeaux : formation de perfectionnement à l'expertise administrative (niveau 2) : 22 stagiaires.
  - 12 octobre à Paris : gestion des dossiers d'expertise : 18 stagiaires.

*Il est rappelé que, pour les collégiens à jour de leur cotisation, seules les formations initiales à l'expertise judiciaire civile ou administrative sont payantes. Toutes les formations de perfectionnement sont gratuites.*

- Une formation à la médiation assurée en partenariat avec le CEMIC, par Claude BUCHER et Me Benoît HORN, sur une durée de 7 jours (52 heures) en 4 sessions réparties sur l'année : 25 et 26 février, 07 et 08 avril, 12 et 13 mai, et 24 juin.  
*Cette formation devrait être reconduite cette année à partir du 14 septembre.*

► **LES PUBLICATIONS :**

- Les CAHIERS DE LA PROFESSION (revue de l'Ordre National qui paraît trois fois par an, parfois 4), diffusée à tous les architectes :
  - le CNEAF y dispose d'une page (parfois deux) intitulée « Chronique du CNEAF ». Trois articles ont paru en 2016 :
    - 1<sup>er</sup> trimestre / n°55 : Le point de vue des architectes experts sur les mesures protectrices des consommateurs : le contrat, le contrat, le contrat... (rédigé par Michel JEMMING).
    - 2<sup>ème</sup> trimestre / n°56 : La mise en cause de l'architecte sur le fondement de sa responsabilité contractuelle de droit commun (rédigé par Jean-Marc DHOUAILLY).
    - 3<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> trimestre / n°57 : La mission diagnostic du contrat d'architecte : la vigilance s'impose (rédigé par Philippe LEGROS).

*La page qui nous est confiée est l'occasion de donner dans un encadré le programme des activités du CNEAF : TRNTJ, congrès, formations... et on constate que ces annonces sont efficaces, notamment pour intéresser les architectes à l'expertise judiciaire : plusieurs candidats aux formations nous ont dit avoir pensé se former en découvrant ces annonces.*

- La REVUE EXPERTS : Nous en sommes actionnaires. Claude BUCHER et Eric SCHNELLER sont nos correspondants avec la revue. 6 numéros, du n°124 au n°129 ont paru en 2016.

*Aucun article d'un membre du CNEAF n'a paru cette année. Appel est lancé à toutes les bonnes volontés, la revue manquant d'articles dans le domaine de la construction.*

*Dans les rubriques "informations" et "reportages-enquêtes-synthèses", la revue Experts communique régulièrement des renseignements sur nos activités :*

- Elle a annoncé dans le n°128 d'octobre 2016 le 48<sup>e</sup> congrès à Paris.
- Dans le n°129 figurent deux pleines pages de compte rendu par Yohan VAMUR de notre congrès du 10 novembre à la Cour de cassation.

*Il n'est pas inutile de rappeler que la revue EXPERTS est largement connue des experts d'autres disciplines et des magistrats.*

- La REVUE QUALITE CONSTRUCTION: Le CNEAF est membre du conseil d'administration de l'AGENCE QUALITE CONSTRUCTION. L'AQC nous a demandé de rédiger dans chacune des publications deux fiches pratiques exposant des cas d'expertise judiciaire. Ces fiches étaient jusqu'alors confiées à François AUSSEUR (Fondation d'entreprise Excellence SMA). Un comité de contributeurs, constitué de Jacques ARGAUD, Alain DELCOURT, Michel JEMMING, Jean-Luc LEGRAND, Philippe LEGROS, et Jean-Marc DHOUAILLY se relayent pour la rédaction de ces articles, avec la collaboration du service « sinistres » de la MAF. Il y a de la place disponible pour de nouveaux contributeurs.
  - A ce jour, 10 fiches ont été rédigées :
    - n°155 de mars/avril 2016 : 2 fiches par Michel JEMMING et Patrick CORMENIER (MAF) ;
    - n°156 de mai/juin 2016 : 2 fiches par Jacques ARGAUD et Etienne GROLEAU ;
    - n°157 de juillet/août 2016 : 2 fiches par Jean-Marc DHOUAILLY ;
    - n°158 de septembre/octobre 2016 : 2 fiches par Michel JEMMING et Patrick CORMENIER (MAF) ;
    - n°159 de novembre/décembre 2016 ; 2 fiches par Michel JEMMING et Cyrille CHARBONNEAU.

Un planning de bouclage 2017 a été établi par l'AQC :

- 26 janvier pour le n°161 de mars/avril : Alain DELCOURT ;
- 27 mars pour le n°162 de mai/juin : Jean-Luc LEGRAND ;
- 26 mai pour le n°163 de juillet/août : Claude BUCHER ;
- 11 juillet pour le n°164 de septembre/octobre : Jean-Marc DHOUAILLY ;
- 18 septembre pour le n°165 de novembre/décembre : Jacques ARGAUD.

#### ► LES CONTACTS PRIS PAR LE CNEAF en 2016 :

- Contacts avec nos partenaires principaux (ceux qui nous subventionnent) :
  - La MAF :
    - Une réunion a eu lieu le 15 juin avec Jean-Michel SAVIN, réunion à propos du congrès à laquelle assistaient Michel et Mireille, et ....
    - Une réunion le 29 septembre dans les locaux de la MAF, avec Michel KLEIN, directeur du service « sinistres », Patrick CORMENIER, Jean-Michel SAVIN, Michel, Jean-Luc, Philippe, Jacques, Alain, et Jean-Marc afin d'organiser notre collaboration pour les articles à paraître dans les publications professionnelles (voir ci-dessus).
  - Le CNOA :
    - Michel et Chahrazad ont assisté aux voeux le 13 janvier 2016.
    - Une réunion de travail a eu lieu en novembre ou décembre avec la présidente Catherine Jacquot à propos de la loi LCAP.
- Contacts avec les autres partenaires :
  - La CFEC (Compagnie Française des Experts Construction) :
    - Le congrès de la CFEC a eu lieu le 03 novembre 2016. Personne du CNEAF n'y a assisté (sauf erreur).
  - L'UNSFA :
    - Philippe WITT a représenté le CNEAF au congrès de l'UNSFA à Biarritz les 6, 7 et 8 octobre 2016.
    - Son président, Régis CHAUMONT a assisté à notre congrès à Paris le 08 novembre, et Michel JEMMING a engagé des contacts avec lui. Il est envisagé que nos congrès respectifs soient organisés simultanément et dans un même lieu, peut-être en 2019.
  - La CEACAP (Compagnie des Experts Architectes près la Cour d'Appel de Paris) : Les relations sont entretenues par les membres du collège Ile-de-France qui en sont membres.

- *L'association JUSTICE CONSTRUCTION : Michel JEMMING en est l'un des vice présidents. Son secrétaire général historique (surnommé le "secrétaire perpétuel"), notre ami Jean DELHAYE, membre d'honneur du CNEAF, qui assiste à toutes nos manifestations depuis des décennies, a dû laisser sa place pour raisons de santé. Et c'est Sylvie THIENOT qui l'a investie.*
- *La CNAEJJA (Compagnie Nationale des Architectes Experts près les Juridictions Judiciaires et Administratives), compagnie nationale d'architectes inscrits sur une liste de cour d'appel ou de cour administrative d'appel. Une assemblée générale a eu lieu à Lyon le 28 octobre 2016, à laquelle ont assisté Michel JEMMING et Claude BUCHER. Un nouveau président a été élu : il s'agit de François TRUCHE de Lyon, qui a accepté notre invitation et assisté à notre congrès.*
- *La CAEL (Compagnie des Architectes Experts de Lyon), qui regroupe 32 membres, dont Michèle CHAZAL et François TRUCHE, actuel président de la CNAEJJA : un nouveau président a été élu : il s'agit de Philippe PAILLASSON, que Michel JEMMING a rencontré le 28 octobre à Lyon.*
- *Le collège des experts architectes de la région PACA : sa présidente Anne VADON était également présente le 28 octobre à Lyon. Il résulte des entretiens avec Michel JEMMING qu'elle se déclare favorable à l'échange d'invitations et l'organisation de manifestations communes avec le CNEAF.*
- *Le CNCEJ (Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice) : Son congrès (trisannuel) avait lieu en 2016 à Strasbourg : Plusieurs membres du CNEAF y ont assisté, et son Président, Didier FAURY, a assisté à notre congrès. C'est une satisfaction, car le CNEAF n'est pas membre du CNCEJ, pour les raisons déjà largement évoquées dans cette assemblée.*
- *Le CEJIB (Collège nationale des Experts Judiciaires inscrits dans les spécialités du Bâtiment) : Alain ALEXANDRE fait le lien avec ce collège d'experts.*
- *La REVUE EXPERTS : Nous avons accordé un prêt de 1 545.00 €, remboursable dans deux ans, pour permettre la restructuration de la revue. Michel JEMMING a participé le 22 mars 2016 à l'AG de la revue. Bernard PECKELS, son rédacteur en chef (maintenant ex-rédac chef) a assisté à notre congrès, et la revue a envoyé un journaliste, Yohan VAMUR, comme cela a déjà été indiqué ci-dessus. C'est maintenant le Docteur Mary-Hélène BERNARD qui est rédacteur en chef.*
- *L'AGENCE QUALITE CONSTRUCTION : le 16 juin, a eu lieu un "rendez-vous AQC" à l'Espace Diderot, auquel Chahrazad TOMA VASTRA a participé pour le CNEAF.*
- *La CECAAPV (Compagnie des Experts près les Cours Administratives d'Appel de Paris et de Versailles), avec laquelle nous avons des contacts par l'intermédiaire de Serge LEMESLIF, président de 2012 à 2014, et de Guillaume de MONTRICHARD, actuel secrétaire général.*
- *Le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Ile de France, qui nous héberge.*

A propos de l'Ordre des architectes, Michel PONTAILLER signale que le Conseil régional du Centre organise une formation à l'expertise le 13 juin prochain, mais constate que le CNEAF n'a pas été contacté et que les nom et qualité des formateurs n'ont pas été précisés.

Le rapport moral est mis aux voix : quitus est donné à l'unanimité au secrétaire général et au conseil d'administration.

## ► RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Monsieur Jean-Luc PIERRELEE, Commissaire aux comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016, et de son rapport spécial sur les opérations soumises à l'approbation de l'organe délibérant.

Ces rapports sont joints ci-dessous :

JEAN-LUC PIERRELEE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

7 RUE DE LA REPUBLIQUE  
93160 NOisy le Grand  
TEL : 01.48.83.50.58  
POR : 06.62.60.66.89

Email : [jeanluc.pierrelee@orange.fr](mailto:jeanluc.pierrelee@orange.fr)

**C N E A F**  
Ancien Couvent Les Récollets  
148 Rue Du Faubourg Saint Martin  
75010 PARIS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur :

1.- le contrôle des comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2016 de l'association C N E A F tels qu'ils sont joints au présent rapport et caractérisés par :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| - Total du bilan         | 322.416 € |
| - Total Ressources       | 198.721 € |
| - Résultat net comptable | 20.857 €  |

2.- la justification de mes appréciations,

3.- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appelant pas de justification particulière.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-10 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

#### 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral et financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Noisy le Grand, le 28 Février 2017

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES OPERATIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

#### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Noisy le Grand, le 28 Février 2017

Le président remercie Monsieur PIERRELEE pour son travail.

## ► RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :

Le bilan financier de l'année 2016 a été diffusé à tous les membres par courrier électronique une semaine avant l'assemblée générale.

Le trésorier, Jean-Jacques LIEN, commente le compte de résultat 2016 et fait une proposition de budget pour 2017 :

Concerne la 2ème résolution (rapport moral et de gestion de l'association)

### En préambule

L'exercice social **2016** a été clos le 31/12/16 (durée 12 mois), comme le précédent exercice 2015.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **322.416,53 €**

Le résultat net comptable est un excédent de **20.857,69 €**

Contrairement aux années précédentes, le rapport financier est établi sur la base de l'année (01/01 au 31/12) pour être en cohérence avec le bilan fourni par notre expert comptable.

### Evénements significatifs de l'exercice

\* Le portefeuille d'actions (improductif et fiscalisé) a été résilié le 16/05/16. L'actif a été viré sur le compte « 605 », Livret A Sup Association CNEAF

\* Nomination d'un Commissaire aux Comptes pour 6 ans : décision du CA du 13/10/16

M. PIERRELEE Jean-Luc, 7 rue de la République à NOISY LE GRAND (93160)

\* Congrès annuel de l'association à PARIS : 48<sup>ème</sup> Congrès du CNEAF (50 ans du CNEAF, 1966-2016), « Architecture, Technique, Justice » à la Grand'Chambre de la Cour de Cassation à PARIS.

Evénement prestigieux pour lequel « un déficit » exceptionnel sur les comptes du CNEAF avait été admis.

\* L'obligation de maintenir les rentrées des coûts de formations sous le seuil de 61.145,00 € TTC/an, avec nécessité d'affiner l'adéquation des coûts de formation avec les intérêts des collégiens.

\* Gratuité des TRNTJ pour les collégiens à jour de leur cotisation.

### Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés par notre expert comptable : La Fiducière de la Brie,

Parc Faraday, 1 avenue Christian Doppler, 77700 SERRIS– Correspondant M. VAN MOORLEGHEM Cyril.

Cette année, nous avons un « Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 » et un « Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations soumises à l'approbation de l'organe délibérant, exercice clos le 31 décembre 2016 » : **RAS**

### Les effectifs :

#### **ADHERENTS CNEAF**

#### **DETAIL PAR REGION**

n.p = cotisation non réglée au 31/12

|                                  | 2016       |           |            | 2015       |           |            | 2014       |           |            |
|----------------------------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|
|                                  | Inscrits   | n.p       | effectif   | Inscrits   | n.p       | effectif   | Inscrits   | n.p       | effectif   |
| CREA Alsace                      | 12         | 0         | 12         | 14         | 1         | 13         | 15         | 0         | 15         |
| CREA Nouvelle Aquitaine          | 9          | 0         | 9          | 8          | 1         | 7          | 11         | 2         | 9          |
| CREA Ouest-Bretagne              | 28         | 3         | 25         | 22         | 3         | 19         | 32         | 4         | 28         |
| CREA Hauts-de-France             | 41         | 0         | 41         | 46         | 1         | 45         | 46         | 3         | 43         |
| CREA Ile de France               | 34         | 0         | 34         | 30         | 2         | 28         | 28         | 0         | 28         |
| CREA Languedoc-Roussillon        | 7          | 0         | 7          | 8          | 1         | 7          | 10         | 1         | 9          |
| CREA Midi-Pyrénées               | 24         | 0         | 24         | 23         | 2         | 21         | 24         | 3         | 21         |
| CREA Rhône-Alpes                 | 13         | 1         | 12         | 11         | 0         | 11         | 14         | 2         | 12         |
| CNEAF Individuels                | 53         | 6         | 47         | 54         | 6         | 48         | 53         | 8         | 45         |
| <b>Effectif total de l'année</b> | <b>221</b> | <b>10</b> | <b>211</b> | <b>216</b> | <b>17</b> | <b>199</b> | <b>233</b> | <b>23</b> | <b>210</b> |

Concerne la 3ème résolution (approbation des comptes)- bilan simplifié

|  | <b>Exercice</b> | <b>2016</b>     |                 | <b>Variation</b> |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
|  |                 | <b>31/12/16</b> | <b>31/12/15</b> |                  |

#### **TRESORERIE**

|                              |              |              |             |
|------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| CIC-Compte courant (601)     | 56 045,76 €  | 57 154,59 €  | -1 108,83 € |
| CIC-Livret association (602) | 172 800,73 € | 121 305,23 € | 51 495,50 € |
| CIC-Livret A (605)           | 60 650,21 €  | 26 292,34 €  | 34 357,87 € |

|   |              |              |                   |
|---|--------------|--------------|-------------------|
| CIC-Compte courant Congrès(606)           | 21 479,41 €  | 31 155,99 €  | -9 676,58 €       |
| CIC-Portefeuille d'action résilié en 2016 | 0,00 €       | 33 910,49 €  | -33 910,49 €      |
| Total                                     | 310 976,11 € | 269 818,64 € | 41 157,47 € Solde |

Le compte de trésorerie au 31/12/16, nous indique un solde positif de 41.000,00 € environ / l'année 2015.

#### RESUME DU BILAN

|   |              |              |             |       |
|---|--------------|--------------|-------------|-------|
| <b>Total du bilan de l'exercice</b>   | 322 416,53 € | 297 142,37 € | 25 274,16 € | 8,51% |
| <i>Le bilan de l'exercice prend en compte la trésorerie de l'association (voir les comptes de banque)</i> |              |              |             |       |

#### PRODUITS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

|  |                     |                     |                     |                |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|----------------|
| Cotisations des collégiens   | 50 055,00 €         | 47 900,00 €         | 2 155,00 €          | 4,50%          |
| <i>Une baisse du nombre de collégiens en 2015 (n = 199), avec une remontée en 2016 (n = 211) pour rattraper le niveau de 2014 ( n = 210)</i>                     |                     |                     |                     |                |
| <i>Il semble qu'avec la relance CREA Nouvelle Aquitaine et les demandes d'adhésions en cours la tendance générale soit à la progression des adhérents.</i>       |                     |                     |                     |                |
| Participation aux TRNTJ  | 2 720,00 €          | 4 330,00 €          | -1 610,00 €         | -37,18%        |
| <i>Gratuité en 2016 des TRNTJ pour les collégiens à jour de leur cotisation.</i>   |                     |                     |                     |                |
| Inscriptions formations  | 62 000,00 €         | 63 992,00 €         | -1 992,00 €         | -3,11%         |
| <i>Limitation recherchée en 2016 des coûts de formations pour rester sous un seuil fiscal de 61.145,00 €</i>   |                     |                     |                     |                |
| <i>A limiter en 2017 à 61.000,00 € (revenus formations et TRNTJ. Les revenus éventuels des congrès n'entrent pas dans les revenus faisant l'objet du seuil).</i> |                     |                     |                     |                |
| Inscription Congrès et exposants   | 43 280,00 €         | 64 360,00 €         | -21 080,00 €        | -32,75%        |
| <i>En 2016, déficit prévu car : pas de revenus d'exposants et "prime" repas de gala aux collégiens</i>   |                     |                     |                     |                |
| Subventions CNOA, MAF, CEMIC   | 35 500,00 €         | 30 500,00 €         | 5 000,00 €          | 16,39%         |
| <i>La subvention CEMIC de 5.000,00 € en 2016 est exceptionnelle et ne sera pas renouvelée</i>  |                     |                     |                     |                |
| Produits financiers (intérêts...)  | 2 711,14 €          | 1 356,42 €          | 1 354,72 €          | 99,87%         |
| <i>On notera l'écart de l'ordre de 1.300,00 € suite à la résiliation du compte d'actions en faveur du livret A.</i>  |                     |                     |                     |                |
| Autres produits financiers divers  | 2 455,14 €          | 8 708,00 €          | -6 252,86 €         | -71,81%        |
| <b>Total produits d'exploitation</b>   | <b>198 721,28 €</b> | <b>221 146,42 €</b> | <b>-22 425,14 €</b> | <b>-10,14%</b> |

#### CHARGES D'EXPLOITATION ET FINANCIERES

|   |                     |                     |                     |                |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|----------------|
| Charges bureau, assurances, location,<br>services extérieurs (honoraires EC, CAC)....   | 48 347,91 €         | 32 248,74 €         | 16 099,17 €         | 49,92%         |
| <i>Augmentation honoraires EC(+350,00), création honoraires CAC(+2.400,00), diverses augmentations : assurances, Frais TRNTJ décentralisé Bordeaux (+8.000), frais de représentation.</i> |                     |                     |                     |                |
| <i>Charges salaires</i>   |                     |                     |                     |                |
| Charges salaires  | 51 371,56 €         | 47 086,86 €         | 4 284,70 €          | 9,10%          |
| <i>Ajustement contrat salaire Moussy, heures supp. 2015 lissées sur 2016, salaire exceptionnel congrés...</i>   |                     |                     |                     |                |
| <i>Charges formations et TRNTJ</i>  |                     |                     |                     |                |
| Charges formations et TRNTJ   | 25 262,23 €         | 30 898,95 €         | -5 636,72 €         | -18,24%        |
| <i>Cela comprend les locations de salles, les honoraires formateurs, ....</i>   |                     |                     |                     |                |
| <i>Charges congrés</i>  |                     |                     |                     |                |
| Charges congrés   | 52 881,89 €         | 60 617,49 €         | -7 735,60 €         | -12,76%        |
| <i>Cela comprend les frais de location, réception, intervenants, assurance, enregistrement, impression...</i>   |                     |                     |                     |                |
| <i>Charges financières</i>  |                     |                     |                     |                |
| Charges financières   | 0,00 €              | 0,00 €              | 0,00 €              |                |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>   | <b>177 863,59 €</b> | <b>170 852,04 €</b> | <b>7 011,55 €</b>   | <b>4,10%</b>   |
| <b>Total solde créiteur</b>   | <b>20 857,69 €</b>  | <b>50 294,38 €</b>  | <b>-29 436,69 €</b> | <b>-58,53%</b> |
| An  | 2016                |                     | 2015                |                |

Le résultat de l'exercice 2016 est de 21.000,00 € environ (meilleur que le prévisionnel de 2016 : - 4.000,00 €).

\* Le congrès a été moins déficitaire que prévu (déficit de 9.600€ au lieu du déficit prévisionnel 20.000 €, soit un bonus de 10.400€ sur le prévisionnel)

\* Malgré la gratuité des TRNTJ, les inscriptions formations donnent un bonus de 4.000 € par rapport au prévisionnel et la baisse des charges de formation : bonus de 5.000 € environ

\* Les subventions CNOA, MAF : un bonus de 500 € par rapport au prévisionnel

\* Le passage du compte en action au compte épargne : un bonus de 1.300 € (intérêts)

\* L'augmentation des collégiens : un bonus de 2.000 €  
\* ...

Par rapport à 2015, les produits de 2016 ont perdu 10% correspondant à la gratuité des TRNTJ pour les collégiens et aux inscriptions minorées pour le congrès exceptionnel d'anniversaire du CNEAF

Par rapport à 2015, les charges ont augmenté de 4% du fait d'ajustement de salaire, d'honoraires pour l'expert comptable et la création de la nouvelle dépense du Commissaire aux comptes.

Cependant, l'équilibre financier pour 2016 est atteint : + 20.857,69 €

Concerne la 4<sup>ème</sup> résolution : Proposition du montant de la cotisation pour 2018 : cotisation inchangée.

|                      |   |                                    |
|----------------------|---|------------------------------------|
| Cotisations normales | CNEAF, membre actif                                       | 245,00 €                           |
| Cotisations réduites | Membre honoraire, 10% de la cotisation                    | 25,00 €                            |
|                      | Stagiaire ayant suivi la formation à l'expertise du CNEAF | 125,00 € la 1 <sup>ère</sup> année |

Pour la 5<sup>ème</sup> résolution : Affectation du bénéfice de l'exercice 2016

La bonne santé financière de l'association doit a priori perdurer et permettre ainsi d'offrir de la formation aux collégiens, formation gratuite ou minorée.

Il est proposé d'attribuer les 20.857,69 € en fond de réserve, au compte « Livret association (602) »

Concerne la 6<sup>ème</sup> résolution : proposition du prévisionnel 2017

| <b>RESULTATS ET PREVISIONS</b>   | <b>Prévisionnel<br/>2017</b> | <b>Exercice<br/>2016</b> | <b>Prévisionnel<br/>2016</b> | <b>Exercice 2015</b> |
|--|------------------------------|--------------------------|------------------------------|----------------------|
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS</b>   |                              |                          |                              |                      |
| Cotisations des collégiens   | 51 000,00 €                  | 50 055,00 €              | 48 000,00 €                  | 47 900,00 €          |
| Par sécurité on n'anticipe pas trop l'augmentation prévisible des collégiens                             |                              |                          |                              |                      |
| Participation aux TRNTJ  | 0,00 €                       | 2 720,00 €               | 3 000,00 €                   | 4 330,00 €           |
| Gratuité TRNTJ pour les collégiens à jour de leur cotisation   |                              |                          |                              |                      |
| Inscriptions formations  | 60 000,00 €                  | 62 000,00 €              | 55 000,00 €                  | 63 992,00 €          |
| Nécessité de rester sous le seuil de 61.000,00 €, malgré possibilité de faire plus.                      |                              |                          |                              |                      |
| Inscription Congrès et exposants   | 48 000,00 €                  | 43 280,00 €              | 25 000,00 €                  | 64 360,00 €          |
| Subventions CNOA, MAF  | 30 000,00 €                  | 35 500,00 €              | 30 000,00 €                  | 30 500,00 €          |
| Prévision subvention avec risque de minoration. Subvention CEMIC exceptionnelle non reportée.            |                              |                          |                              |                      |
| Produits financiers (intérêts...)  | 2 000,00 €                   | 2 711,14 €               | 0,00 €                       | 1 356,42 €           |
| Autres produits financiers divers  | 5 000,00 €                   | 2 455,14 €               | 0,00 €                       | 8 708,00 €           |
| Total produit  | 196 000,00 €                 | 198 721,28€              | 161 000,00€                  | 221 146,42 €         |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION ET FINANCIERES</b>   |                              |                          |                              |                      |
| Charges bureau, assurances, location,<br>services extérieurs (honoraires EC, CAC)....                    | 48 500,00 €                  | 48 347,91 €              | 40 000,00 €                  | 32 248,74 €          |
| Charges salaires   | 51 000,00 €                  | 51 371,56 €              | 50 000,00 €                  | 47 086,86 €          |
| Charges formations et TRNTJ  | 30 000,00 €                  | 25 262,23 €              | 30 000,00 €                  | 30 898,95 €          |
| A prévoir en augmentation si prévision d'une TRNTJ délocalisée/an pour intéresser les régions excentrées |                              |                          |                              |                      |
| Charges congrés  | 42 000,00 €                  | 52 881,89 €              | 45 000,00 €                  | 60 617,49 €          |
| Charges financières  | 0,00 €                       | 0,00 €                   | 0,00 €                       | 0,00 €               |
| Total charge   | 171 500,00 €                 | 177 863,59€              | 165 000,00€                  | 170 852,04 €         |
| <b>Total solde créditeur</b>   | <b>24 500,00 €</b>           | <b>20 857,69 €</b>       | <b>-4 000,00 €</b>           | <b>50 294,38 €</b>   |
|  | <b>Prévisionnel<br/>2017</b> | <b>Exercice<br/>2016</b> | <b>Prévisionnel<br/>2016</b> | <b>Exercice 2015</b> |

Compte tenu du retour du nombre de collégiens au chiffre de 2014 (avec une progression des adhésions prévisible) et du fait que le congrès de Rennes ne devrait pas être déficitaire, je propose d'adopter le prévisionnel suivant pour 2017, c'est-à-dire :

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Produits d'exploitation | 196.000,00 € |
| Charges d'exploitation  | 171.500,00 € |
| Solde                   | 24.500,00 €  |

## ► FIXATION DE LA COTISATION 2018 :

Compte tenu des bons résultats de ces dernières années, Jean-Jacques LIEN fait la proposition suivante :

### **Proposition de cotisation pour l'année 2018 : Cotisation inchangée**

*Cotisation CNEAF membre actif : **245.00 €***

*Cotisations réduites :*

*. membre honoraire : 10 % de la cotisation : **25.00 €***

*. stagiaire ayant suivi la formation à l'expertise du CNEAF :  
(la première année uniquement). **125.00 €***

Cette proposition est mise aux voix :

- 93 voix pour,
- 2 voix contre.

La cotisation 2018 proposée par le trésorier est adoptée.

Chaque CREA peut fixer dès maintenant sa cotisation 2018, et lancer ses appels de cotisations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Conformément au règlement intérieur, toutes les cotisations doivent impérativement avoir été adressées chaque année au secrétariat national avant l'assemblée générale. En l'absence de règlement au 30 juin, les retardataires seront considérés comme suspendus et retirés de l'annuaire du site Internet.

## ► ADMISSIONS, DEMISSIONS, RADIATIONS, DECES :

► ADHESIONS : 42 demandes d'adhésion au CNEAF ont été reçues depuis l'AGO du 31 mars 2016 :

- Demandes d'adhésion acceptées au CREA Alsace :
  - Valérie GOBYN,
  - Laurence BARLIER SCHWAB.
- Demandes d'adhésion acceptées au CREA Nouvelle Aquitaine :
  - Olivier BOYER CHAMMARD,
  - François CATILLON,
  - Patrick DANDY,
  - Caroline DUCHET,
  - Xavier FRENEAU,
  - Emmanuelle JUTAN,
  - Jean-Charles LOPEZ DE MUNAIN,
  - Christophe MAUREL,
  - Céline PETREAU,
  - Jean-Jacques SOULAS.
- Demandes d'adhésion acceptées au CREA Ile de France :
  - Cécile BENMUSSA BOUAZIZ,
  - Nicolas BUAL,
  - Yann CHERRIER,
  - Pierre CROCHELET,
  - Benjamin DAHAN,

- Claude LE BIGOT,
- Charles MALEYSSON,
- François PACCARD,
- Bertrand PASCAREL,
- Frédéric SAUNIER,
- Sébastien VOLPATTI.

• Demandes d'adhésion acceptées au CREA Nord/Pas-de-Calais/Picardie :

- Eric GUILLOT,
- Dominique PILATE,
- Frédéric MAUNOURY,
- Frédéric ROUSSEN,
- Denis SAVARINO.

• Demandes d'adhésion acceptées au CREA Ouest :

- Nicolas CHAMBON (Rennes),
- Jean-François DESNOS,
- Jean-Charles HAUMONT,
- Hubert LE QUEAU,
- Hervé LEBRETON,
- Jean-Pol REHAUT,
- Frédéric RENAUD,
- François YHUEL.

• Demandes d'adhésion acceptées au CREA Midi-Pyrénées :

- Jean-Philippe DURIN (Toulouse),
- Jacques SUTTER,
- Maurice CARADANT.

• Demandes d'adhésion acceptées en INDIVIDUEL :

- Niels BONNAL,
- Antoine VECCHIO (Chartres),
- Philippe SCHIELLEIN (Le Havre).

► **DEMISSIONS** : 21 membres ont présenté leur démission depuis l'AGO du 31 mars 2016 :

- Nicolas BONAFÉ (Languedoc-Roussillon),
- Pierre BONNAUD (Ile de France),
- Vincent BORIE (NPCP),
- Nicole CANTIN (Ouest),
- Maurice CARADANT (n'est plus inscrit à l'Ordre),
- Nicolas CHEVALIER (membre individuel région Centre),
- Alain COCHET (Individuel),
- Serge CROS (Midi-Pyrénées),
- Jacques DELMOTTE (Ouest),
- Guy FEIST (Alsace),
- Roger FERNANDEZ (Midi-Pyrénées),
- Sabrina FOUACHE-JOUBERT (NPCP),
- Charbel KRAYCH (NPCP),
- Rémy LOOS (Alsace),
- Jean-Pierre LOURS (Individuel),
- Christine MATHIEU (Aquitaine),
- Catherine PERRIN-LABEUR (Languedoc-Roussillon),
- Jérôme PRUVOST (NPCP),
- Grégoire SCHWAB (Alsace),

- Jacques SINAY (Île de France),
- Alain TAVENEAU (Ouest).

► RADIATIONS (7) : L'absence de paiement de la cotisation au 30 juin 2016 entraîne une suspension, qui évolue en radiation en l'absence de paiement au 31 décembre :

- Vincent CALMES (individuel en Lorraine),
- Jean-Pierre GILLET (individuel Centre),
- Jean-Pascal HENRY (Rhône-Alpes),
- Sabine LEROUXEL (Ouest) (réintégrée en 2017 par le CREA OUEST),
- Michel MONTAIGNE (individuel),
- Gwladys NORTON (individuelle Guyane),
- Simon ROSENBLUM (individuel Lorraine).

► HONORARIAT (4) : Des demandes d'honorariat ont été présentées au conseil d'administration et acceptées :

- André BEAUCAMP (NPCP),
- Christian LARCHER (individuel, région Centre),
- Philippe LEGROS (NPCP),
- Hubert RIVOISY (individuel, Pays de Loire).

► RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le renouvellement d'un tiers du Conseil d'administration a fait l'objet d'un vote par correspondance. Le dépouillement des votes a eu lieu au secrétariat du CNEAF le mercredi 15 mars 2017.

**94** réponses ont été obtenues, dont 8 hors délai et 2 sans le bulletin de vote, soit **84** bulletins valides. Les candidats ayant reçu au moins 43 voix (50% + 1) sont élus.

- Dans la région ALSACE, il y avait deux postes à pourvoir et deux candidats.  
Claude BUCHER, élu.  
Michel JEMMING, élu.
- Dans la région ILE DE FRANCE, il y avait un candidat pour un poste à pourvoir.  
Francis LONGUEPEE, élu.
- Dans la région MIDI-PYRENEES, il y avait deux candidats pour deux postes à pourvoir.  
Didier AMIGO, élu.  
Quitterie MARQUEZ, élue.
- Dans la région NOUVELLE AQUITAINE, il y avait un poste à pourvoir et un candidat.  
Bernard VAYSSIERE, élu.
- Dans la région OUEST, trois postes étaient à pourvoir et trois candidats se sont présentés.  
Pascal MEIGNEN, élu.  
Jean-Luc LEGRAND, élu.  
Eric SCHNELLER, élu.

Le nouveau conseil d'administration 2017-2018 est le suivant :

### ► 1 – MEMBRES ELUS :

|                                |  |                                      | renouvelable en |
|--------------------------------|--|--------------------------------------|-----------------|
| ALSACE :                       | Claude BUCHER (J)<br>Michel JEMMING (J)  |                                      | 2020<br>2020    |
| N <sup>E</sup> UVE AQUITAINE : | François-Xavier DESERT (J)<br>Bernard VAYSSIERE (C)  | 2019<br>2020                         |                 |
| BOURGOGNE :                    | Michèle CHAZAL (J)   | 2019                                 |                 |
| BRETAGNE :                     | Jean-Luc LEGRAND (C)<br>Pascal MEIGNEN (C)<br>Eric SCHNELLER (J)   | 2020<br>2020<br>2020                 |                 |
| CENTRE :                       | Michel PONTAILLER (C)  | 2019                                 |                 |
| ILE DE FRANCE :                | Francis LONGUEPEE (J)<br>Cristiana MILEA (C)<br>Philippe RIVOIRARD (J)<br>Chahrazad TOMA-VASTRA (C)                | 2020<br>2019<br>2018<br>2018         |                 |
| LANGUEDOC :                    | Françoise RIEU-MOUNJE (J)  | 2018                                 |                 |
| MIDI PYRENEES :                | Didier AMIGO<br>Quitterie MARQUEZ (J)<br>Philippe WITT (J)   | 2020<br>2020<br>2018                 |                 |
| NPCP :                         | Renaud BELLIÈRE (J)<br>Alain DELCOURT (J)<br>Jean-Marc DHOUAILLY (J)<br>Xavier LALIEU (J)<br>Jean-Jacques LIEN (J) | 2019<br>2018<br>2019<br>2018<br>2018 |                 |
| RHONE ALPES :                  | Pascale LE GALL (J)<br>Catherine CARQUEVILLE (J)   | 2020<br>2018                         |                 |

### ► 2 – PRESIDENTS ANIMATEURS DE REGIONS :

|                                |                     |
|--------------------------------|---------------------|
| ALSACE :                       | Alain KUMMER        |
| N <sup>E</sup> UVE AQUITAINE : | Philippe BOUCHARD   |
| BRETAGNE :                     | Jacques ARGAUD      |
| ILE DE FRANCE :                | Liliane IDOUX       |
| LANGUEDOC :                    | Françoise RIEU      |
| MIDI PYRENEES :                | Elian INISAN        |
| NPCP :                         | Jean-Marc DHOUAILLY |
| RHONE-ALPES :                  | Christian MOLLARD   |

### ► 3 – PRESIDENT & PAST-PRESIDENTS :

Michel JEMMING  
Henri-Louis ROUCH

### ► 4 – PRESIDENTS DE SECTION :

Alain DELCOURT (section judiciaires)  
Chahrazad TOMA VASTRA (section conseils)

### ► 5 – CHARGES DE MISSION :

Alain ALEXANDRE (relation avec le CEJIB et avec la Cour de cassation)  
Alain DELCOURT (publications extérieures)  
Jean-Marc DHOUAILLY (statuts, R.I.) avec Pierre PROD'HOMME  
Mireille MOUSSY (formations)  
Michel JEMMING (relations avec les régions)  
Eric SCHNELLER et Claude BUCHER (relations avec la Revue Experts)  
Françoise RIEU-MOUNJE (congrès)  
Chahrazad TOMA VASTRA (animation des TRNTJ)

N.B. : François-Xavier DESERT qui avait été réélu en 2016 au titre de membre individuel (ancienne région Poitou-Charente) a rejoint le collège régional Nouvelle Aquitaine. Ce collège compte donc maintenant deux membres élus, ce qui est en phase avec son nombre d'adhérents qui a été porté à 18 en 2017.

### ► Rappel du bureau élu jusqu'à l'AG de 2018 :

|                                   |                       |
|-----------------------------------|-----------------------|
| Président :                       | Michel JEMMING        |
| 1 <sup>er</sup> Vice président :  | Philippe WITT         |
| 2 <sup>ème</sup> Vice président : | Chahrazad TOMA VASTRA |
| Secrétaire général :              | Jean-Marc DHOUAILLY   |
| Trésorier :                       | Jean-Jacques LIEN     |
| Secrétaire générale adjointe :    | Françoise RIEU-MOUNJE |
| Trésorier adjoint :               | Xavier LALIEU         |

Michel JEMMING rappelle que plusieurs membres du bureau, dont lui-même en qualité de président, Jean-Marc DHOUAILLY en qualité de secrétaire général et Philippe WITT en qualité de 1<sup>er</sup> vice-président, auront, lors de la prochaine AGO, rempli deux mandats dans ces fonctions. Ils devront par conséquent les quitter en mars 2018. Le nouveau Règlement Intérieur leur permet toutefois de rester membre du bureau à un autre poste, s'ils le souhaitent et s'ils sont élus par le conseil d'administration.

## ► PROJETS 2017 ET DEVELOPPEMENT DU COLLEGE :

► CONGRES 2017 à RENNES: Jacques ARGAUD, président-animateur du Collège régional Ouest présente l'état d'avancement du projet de congrès à Rennes. Celui-ci aura lieu les 15, 16 et 17 octobre. Tous les événements se dérouleront dans le centre de Rennes afin de faciliter l'accès (la proximité de la gare a été privilégiée) et les déplacements entre les lieux de rendez-vous.

Le thème est dans la continuité du congrès de PARIS 2016 : « *L'Architecture – la Technique – le Droit* » et en sous-titre « *Quelles évolutions ? Pour quelles perspectives ?* »

Le jeudi matin auront lieu comme en 2015 à BEAUNE, les ateliers du CNEAF à la Chambre des métiers et de l'artisanat à Rennes. Ce sera l'occasion de débattre de cas concrets.

L'après-midi du jeudi se déroulera, au Parlement de Bretagne, la première table ronde qui tentera de répondre à la question de savoir comment le juge, l'avocat, l'architecte et l'expert peuvent appréhender les évolutions des exigences des consommateurs en matière constructive. Elle sera suivie, dans les locaux du Barreau de Rennes, d'un cocktail offert à 50% par les avocats, et s'achèvera par le traditionnel repas de gala.

Toute la journée du vendredi se déroulera à la Chambre des métiers et de l'artisanat. Plusieurs tables rondes sont prévues.

- les techniques nouvelles en construction.
- les innovations techniques en conception.
- l'évolution du contentieux de la construction.

Pour les accompagnants, sont prévus le jeudi après-midi la visite du Rennes historique, et le vendredi une balade à Saint Malo.

La partie ludique du samedi, pour tous, comprendra une visite du Parlement de Bretagne et du Rennes insolite suivie d'un déjeuner.

Le budget, basé sur 100 congressistes le jeudi et 120 le vendredi ; prévoit environ 50 000.00 € de recettes (le nombre d'exposants est limité à 6 en raison de la place disponible). Les dépenses seront limitées à 44 000.00 € dans la mesure du possible.

Le prix de l'inscription est fixé à 320.00 € pour le congrès et 80.00 € pour le dîner de gala. Pour les accompagnants, le prix sera de 40.00 € le jeudi et 60.00 € le vendredi.

La plaquette d'invitation est en voie de finalisation. Elle sera précédée d'un courrier électronique de pré-invitation afin que les futurs participants puissent réserver dès à présent leur hébergement (un autre congrès a lieu simultanément à Rennes et il convient donc de réserver tôt).

Les inscriptions seront closes le 30 mai. Comme l'année dernière, en raison des contraintes du plan Vigipirate, la liste des participants doit être communiquée au Parlement de Bretagne et à la Chambre des métiers plusieurs jours à l'avance.

## ► TABLES RONDES NATIONALES TECHNIQUES ET JURIDIQUES (TRNTJ) :

Chahrazad TOMA VASTRA, chargée de mission des TRNTJ, informe l'assemblée qu'en raison du congrès de Rennes les 15, 16 et 17 juin, la traditionnelle TRNTJ de juin est annulée. Les prochaines tables rondes auront lieu :

- le 30 mars après-midi : la qualité de l'air intérieur, avec notamment la présence de Mme Andrée BUCHMANN, Présidente de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur. Chahrazad précise que le CNEAF est membre du comité consultatif de la qualité de l'air intérieur,
- le 28 septembre à Paris : La réception des travaux et la levée des réserves ;
- en novembre ou décembre, la TRNTJ sera délocalisée en Languedoc-Roussillon, probablement au TGI de Béziers. Le thème n'est pas encore arrêté.

Cette délocalisation en fin d'année a lieu à la demande du Collège Languedoc-Roussillon qui appelle à l'aide, le nombre de collégiens étant descendu récemment à 6, à la suite de 2 démissions simultanées. Françoise RIEU-MOUNJE souhaite que cette TRNTJ soit associée à une formation de perfectionnement pour les experts. Elle a en effet constaté que la compagnie pluridisciplinaire siphonne tous les experts, et que ceux qui assistent aux « points actu » qu'elle organise sont tous extérieurs au CREA. Ce serait donc l'occasion d'intéresser au CNEAF les architectes qui font de l'expertise.

Michel JEMMING constate que nos finances sont en bonne santé et que nous pouvons donc investir pour aider la région Languedoc-Roussillon.

Chahrazad TOMA VASTRA rappelle que l'on recherche des thèmes de tables rondes. Elle souhaiterait mettre en place un atelier de pratique de l'expertise qui aurait lieu entre les TRNTJ. Bernard VAYSSIERE approuve ce projet et souhaiterait que les différents experts (conseil, assurance, judiciaire) s'y retrouvent pour débattre.

## ► CONGRES 2018 :

Le collège régional Rhône-Alpes propose d'organiser le 50<sup>ème</sup> congrès du CNEAF à GRENOBLE.

Michel JEMMING expose que récemment, en marge de la journée nationale de formation du CNCEJ à la Maison de la Chimie, un déjeuner informel a réuni les présidents de la quasi-totalité des organismes d'architectes experts : la CEACAP (Paris, Jérôme de ROUVRAY), la CNAEJJA (François TRUCHE), le Collège PACA (Anne VADON), et le CNEAF (Michel JEMMING). Il a été proposé pour 2018 une journée nationale des experts-architectes, co-organisée par tous ces organismes ainsi que par la Compagnie monodisciplinaire des architectes experts près de la Cour d'appel de Lyon, qui sera informée du projet par François TRUCHE, lyonnais. Il a unanimement été considéré que le site idéal était LYON. Michèle CHAZAL indique qu'elle a également rencontré François TRUCHE, dans le cadre de la compagnie mono-disciplinaire de Lyon, et discuté de cette réunion commune ; elle se propose de faire le lien en cas d'organisation d'une manifestation à Lyon.

► **DEONTOLOGIE DE L'EXPERT** : Michel JEMMING rappelle qu'il est prévu que le CNEAF se dote d'un document permettant de clarifier les missions de conseil remplies par ses membres. Les experts judiciaires disposent d'un code de déontologie établi par le CNCEJ, pour les missions judiciaires mais aussi pour les missions de conseil qu'ils peuvent être amenés à remplir. Il serait souhaitable de s'organiser pour que les membres du CNEAF de la section "judiciaires" s'engagent par leur signature à respecter ce code du CNCEJ. Pour les experts de la section "conseils", il reste à écrire des règles et de proposer des missions-types. Une commission y travaille. Les collégiens devront s'engager également à les respecter. Chahrazad TOMA VASTRA précise que nous avons l'appui du CNOA.

Michel JEMMING souhaite que tout cela soit parfaitement abouti pour l'assemblée générale 2018.

## ► **CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :**

A 12H25, l'ordre du jour étant épuisé, le Président, Michel JEMMING, remercie les participants et les invite à assister à la TRNTJ prévue l'après-midi même sur le thème : "*la qualité de l'air intérieur*".



le 28 avril 2017,  
le secrétaire général  
(et le trésorier pour le rapport financier)